

LA Question Electorale RÉUNION - DU - COMITÉ DE PAROISSE.

L'époque de nos élections municipales approche; c'est la plus grave question qu'aient eu à résoudre, depuis bien des années, les citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Aussi la victoire a-t-elle été éclatante. Avant même le grand jour de la lutte, ceux qui s'étaient crus jusqu'à tout-puissants abandonnaient la lutte, prenaient la fuite et livraient le terrain à leurs adversaires triomphants.

L'entreprise commencée est brillante, bienfaisante, digne d'une grande ville comme la nôtre. Nous ne pouvons nous arrêter en si beau chemin et nous devons poursuivre l'œuvre sans relâche jusqu'à son complet et glorieux achèvement.

Il a été très sagement résolu dans le parti démocrate de commencer l'œuvre immédiatement. Car il y a beaucoup à faire. Ainsi, le comité de paroisse se réunit lundi prochain, 24 juillet.

taille. Elle a été reproduite dans les journaux du lendemain. En voici le texte: "Paris, le 5 décembre 1897. "Mon cher Marcel Habert. "Au milieu de mon grand deuil, la séance d'hier a été pour moi une véritable joie patriotique.

L'AFFAIRE DREYFUS.

M. Quesnay de Beaurepaire mystifié.

M. Quesnay de Beaurepaire vient de publier, dans l'Echo de Paris, un article en réponse à la mystification dont il a été victime de la part de "Karl". En voici quelques passages:

Encore un coup manqué. J'ai agi comme tous les enquêteurs scrupuleux, qui soumettent tout à l'examen pour ne garder que ce qui sera resté par après l'épreuve. Ainsi du moissonneur qui fauche l'ivraie avec le frottement et ne conserve que le frottement dans sa gerbe.

Une lettre de M. Paul Déroulède.

En réponse à la lettre de M. Gabriel Monod, publiée avec des commentaires, dans la Petite République, par M. Jaurès, M. Paul Déroulède écrit ce qui suit: A. M. Jean Jaurès, ex-député du Tarn. Paris, 5 juillet, 1909. Monsieur,

de sorte que, aujourd'hui, de simples feuilles de chou, traitées par ce procédé scientifique, rivalisent victorieusement avec les cigares les plus réputés de la Havane...

Histoire d'une pelisse

Dans les derniers jours de l'année 1854, M. Geiger, le colporteur en vogue, voyait entrer chez lui un de ses clients.

"Mon cher Geiger, lui dit-il, je pars pour la Crimée, faire une visite à mon beau-frère, officier dans l'armée qui siège à Sébastopol. Il fait un froid de sibé-las, je veux lui apporter une pelisse bien fourrée; faites-en deux, l'autre sera pour moi, nous avons, mon beau-frère et moi, la même taille. Je pars demain; vous emballerez les pelisses et m'enverrez la caisse chez moi demain soir, avant sept heures, dernier délai.

Quant à M. Gabriel Monod, le regrette M. Félix Faure et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, ont déjà grogné le peu de cas qui doit être fait de ses appréciations et de ses anecdotes.

LE PARFUM DU TABAC.

Un savant anglais, M. Nuttall, a découvert des choses terribles touchant le parfum du tabac. Il paraît que ce parfum est dû à un microbe, tout simplement. Les bactériologistes, dit-il, affirment hautement que le délicat arôme qui caractérise et agréablement le palais des fumeurs doit être attribué à la seule action des microbes, que le goût caractéristique du tabac, avec sa séduction particulière, est uniquement l'œuvre de ces organismes infinitésimaux, et que c'est à la bactérie, et non à telle culture spéciale de la plante, que les fumeurs doivent se montrer reconnaissants du plaisir qui leur est procuré.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

Quand Bonaparte devint empereur, les courtisans s'avisèrent qu'il méritait d'avoir d'illustres ancêtres. Alors, on le fit descendre des Bourbons (pour calmer les susceptibilités monarchiques), ou des Césars, et même des Comènes. Quoi qu'on en ait dit, l'empereur ne se prêtait pas volontiers à ce jeu qu'il regardait.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana. Jacopo Bonaparte était, en 1324, syndic de Sarzane et portait le titre de notaire impérial qu'il tenait héréditairement de ses ancêtres...

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES BONAPARTE AVANT Napoléon.

de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorables et s'alliant aux meilleures familles de la Lunigiana.

LES Affaires de Samoa.

Washington, 19 juillet.—Le juge-président de la cour suprême de Samoa, Chambers, n'a pas informé le département d'état de son intention de démissionner, comme l'annonce un message d'après télégraphie d'Auckland. De fait, les autorités américaines n'ont reçu aucun avis officiel de M. Chambers ou d'aucun membre de la commission par le dernier vapeur, ce qui les porte à croire que les batailles livrées, dit-on, à Samoa entre les partisans des anciens prétendants au trône n'ont été que des affaires insignifiantes, sans aucune portée internationale, comme paraît l'indiquer, d'ailleurs, le rapport annonçant la coopération des commandants des navires de guerre allemand et anglais dans l'arrestation des perturbateurs.

L'annonce de l'intention qu'aurait M. Chambers de résigner ses fonctions, si elle était confirmée, ne causerait aucune surprise aux fonctionnaires de Washington, attendu, fait-on remarquer, que sa position est devenue intolérable depuis les arrangements faits par les commissaires.

Il est possible, suppose-t-on, que M. Chambers ait donné sa démission de façon qu'elle ne date que de son arrivée aux Etats-Unis. Dans ce cas la place ne serait vacante que dans quelque temps. Le traité établi qu'en cas de vacance le président du conseil municipal assumera les fonctions de juge-président de la cour suprême de Samoa.

La question du rappel de quelques bataillons de Cuba

Washington, 19 juillet.—Il y a eu quelques correspondances échangées entre le département de la guerre et le général Brooke au sujet du rappel de certains bataillons, actuellement dans l'île de Cuba.

Suicide de la femme d'un avocat de comté

Harlap, Ark., 19 juillet.—Mme S. M. French, femme de l'avocat du comté, a essayé de se suicider, en se jetant, les pieds et les mains liés, dans la rivière Cumberland. Des enfants l'ont repêchée, avant qu'elle n'eût perdu la vie.

AMUSEMENTS. WEST END.

C'est non seulement par le choix irréprochable des morceaux qui composent les programmes de ses concerts et par la correction, par l'entrain de ses exécutions, par la brillante West End, mais aussi par ses solistes, chanteurs et instrumentistes et ses comédiens, acrobates et gymnastes qui s'y font applaudir, chaque soir, et attirent la foule.

PARC ATHLÉTIQUE.

Très intéressant, très varié, le concert d'hier soir au Parc Athlétique. Nous y avons entendu de très jolies compositions telles qu'un choix très habilement fait de plusieurs des meilleures mélodies de Cinq Mars, de Gounod, un salut à Chicago, par le chef d'orchestre; mais les exécutions de Stuart ont été le véritable clou de la soirée.

Feuilleton L'Abeille de la N. O. Mortel Outrage. GRAND ROMAN INÉDIT. PAR JULES MARY. TROISIÈME PARTIE. LE SECRET DE MARIE-ROSE. III. LE DRAME INTIME. Imbuable. C'est bien. Tu sauras tout. Du rest, ton insistance fait

avancer de quelques jours seulement le récit que je devais te faire. Elle alla chercher deux sièges. —Assieds-toi, mon fils, car ce récit sera long, et moi je commence à vieillir, et j'ai peine à me tenir debout. Il s'assit.

Et elle se tut, la respiration coupée, la gorge dans une contraction. —Est-ce que par hasard, murmura-t-il, vous avez eu la lâcheté de révéler ce secret à Marie-Rose? Elle releva la tête, froissée dans son orgueil.

—Ah! malheureuse! malheureuse! —Mon fils! mon enfant! —Je comprends maintenant sa haine et son mépris. Et moi qui aspirais à son amour! moi, qui, follement, en dépit de tout ce qui s'est passé, conservais quand même au fond du cœur l'espoir!

—Tu n'oserais pas porter la main sur moi! —Non, c'est vrai, et pourtant il me faut ces papiers... —Jamais! Ragon eut un geste de désespoir.

—Mère, vous allez me donner ces papiers et je les restituerai à Marie-Rose, car ils ne nous appartiennent pas... Les avoir gardés jusqu'aujourd'hui c'est avoir commis un vol... Je ne veux pas me rendre complice d'un vol... Donnez, mère... Elle eut un geste brutal pour ramasser toutes les lettres en un paquet qu'elle froissa dans ses mains maigres aux veines saillantes.